AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin\_Registre de copies de lettres envoyées\_CNAM FG 15 (26)ItemJean-Baptiste André Godin à Alexandre Tisserant, 27 juillet 1887

# Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Tisserant, 27 juillet 1887

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

#### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

#### Informations sur le document source

CoteFG 15 (26)
Collation2 p. (495r, 496r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Tisserant, 27 juillet 1887, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 30/11/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/52390

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

## Présentation

Auteur·e<u>Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)</u>
Date de rédaction<u>27 juillet 1887</u>
Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Familistère

Destinataire <u>Tisserant</u>, <u>Alexandre</u> (1822-1896)

Lieu de destination26, rue de Toul, Nancy (Meurthe-et-Moselle)

Scripteur / ScriptriceMoret, Marie (1840-1908)

### **Description**

RésuméGodin confirme à Tisserant la lettre que lui a écrite Marie Moret une quinzaine de jours auparavant. Il lui fait part de son inquiétude en raison de son silence. Il lui demande comment il pourrait, en raison de la crise industrielle, faire remise de tout ou partie des intérêts que celle-ci lui doit, sans que ceci puisse lui être reproché par ses héritiers. Il lui transmet les sentiments affectueux de Marie Moret, d'Émilie Dallet et de Marie-Jeanne Dallet.

NotesLa lettre de Marie Moret à Alexandre Tisserant de juillet 1887 n'est pas conservée.

SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

#### Mots-clés

<u>Consultation juridique</u>, <u>Finances personnelles</u>, <u>Succession de Godin (droit)</u> Personnes citées

- Dallet, Émilie (1843-1920)
- Dallet, Marie-Jeanne (1872-1941)
- Moret, Marie (1840-1908)
- Société du Familistère de Guise Association coopérative du capital et du travail

Notice créée par <u>Pauline Pélissier</u> Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Guise Familistere 24 juillet 1884

Mon bien cher ami,

lettre que Marie vous a adressée il y a environ 19 jours. Votre silence nous inquiete.

Espérant toutefois qu'il ne faut l'attribuer à rien de facheur, mais simple-ment peut-être à ce que des travaux-vous enssent appele hors de chez vaux, je viens, mon cher ami, vous entretenir d'une girention qui m'occupe.

Savair dans quelle mesure, en raison de la
crise industrielle, je
pourrais faire remise à
l'association des tout on
partie des intérêts qu'elle
me doit, sans que cela
put être considéré comme un fait critiquable
de la part de mes héritiers, lors de l'auverture
de ma succession?

la famille, mon cher anni, en nous donnant bientat de vos cheres nouvelles. Roccerch les sensiments les plus affecticeur de

Monsieur Eisserant.

967 ma semme ceur de Madame Sallet et de notre seanne et cropez-moi Fichier